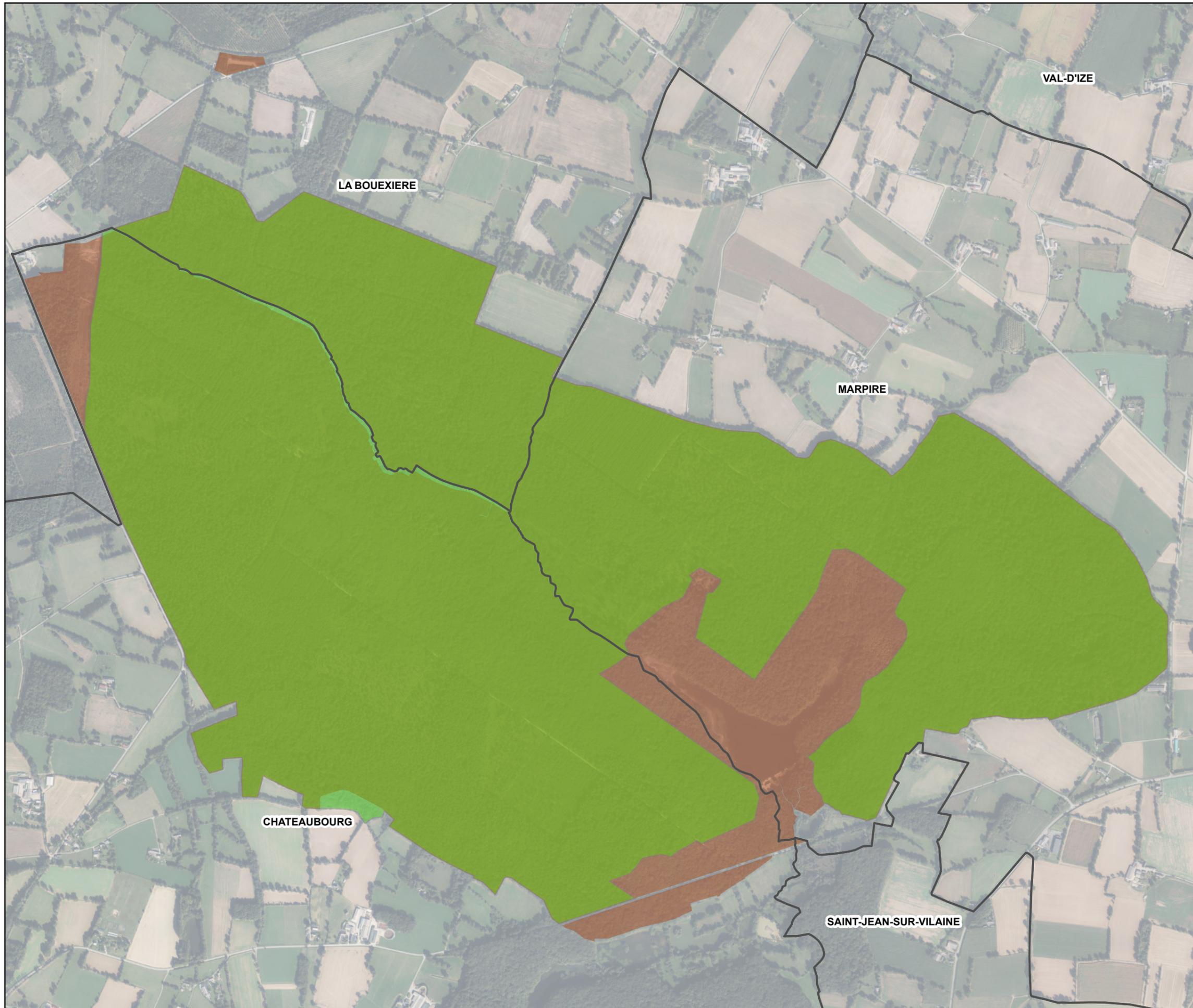


Création d'une réserve biologique intégrale sur l'espace naturel sensible de la forêt de la Corbière

Etat des lieux des principaux chantiers menés depuis 10 ans

Les principaux travaux menés ces dernières années sur cette forêt sont :

- des travaux sylvicoles visant à renouveler une partie des peuplements forestiers, permettant une production de bois d'œuvre et de bois d'industrie (bois énergie...) ;
- des travaux forestiers mis en œuvre pour favoriser ponctuellement un boisement irrégulier, favorisant tous les âges ;
- des pistes de défense contre le risque incendie (DFCI) créées et entretenues afin de préserver ce massif forestier des risques incendies et de faciliter la circulation des services de secours ;
- un sentier de découverte et deux aires de stationnement aménagés pour favoriser l'accueil et la sensibilisation du public ;
- une restauration du moulin de la Corbière en cours, avec pour objectifs d'améliorer les conditions de travail des agent.es, et offrir un lieu d'accueil à l'attention des acteurs locaux, pour des réunions et des formations.



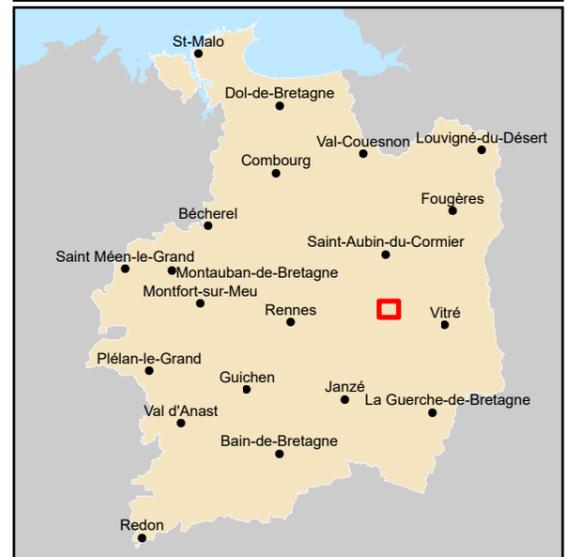
-  Périmètre de la RBI (560 Ha)
-  Périmètre hors RBI (73,5 Ha)
-  Limite de commune



0 100 200 m



Sources : © Département d'Ille-et-Vilaine 2024 - SPN / Orthophotographie 2023 - Mégalis Bretagne et Collectivités territoriales bretonnes - Conception graphique : SPN - juillet 2024



Création d'une réserve biologique intégrale sur l'espace naturel sensible de la forêt de la Corbière

Organisation actuelle des équipes

Au sein de l'agence départementale du Pays de Rennes, les équipes espaces naturels sensibles sont constituées de la manière suivante :

- L'équipe Nord (Corbière / Couesnon), est composée d'un chef d'équipe, d'un adjoint au chef d'équipe et de 4 agents.

- L'équipe Sud (Vern-sur-seiche / traction animale), est composée d'un chef d'équipe, d'un adjoint au chef d'équipe en charge de la traction animale, d'un meneur en traction animale et de 3 agents.

En termes de plan de charge, l'activité de l'équipe nord se concentre majoritairement sur le site de la forêt de la Corbière. Il est également à noter que la formation au tronçonnage, des agents du Département, s'effectue aujourd'hui en régie, principalement sur le site de la forêt de la Corbière. Cette formation est largement dispensée par les agents des équipes ENS de l'agence du Pays de Rennes. Le projet de réserve biologique intégrale aura donc un impact significatif sur l'organisation du travail et impliquera une nouvelle organisation adaptée.

Amendement concernant le rapport Création d'une réserve biologique intégrale sur l'ENS de la forêt de la Corbière

1. La formulation suivante sera ajoutée en conclusion :

« De prévoir l'adoption par l'Assemblée du projet définitif, incluant notamment le règlement de la réserve et le plan de gestion, avant de solliciter la création de la réserve par arrêté ministériel »

Amendement proposé par Yann Soulabaille